



**Livradois-
Forez** PARC NATUREL
RÉGIONAL
EN ALPES
MAISON DU TOURISME

COMPTE-RENDU

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

MAISON DU TOURISME DU LIVRADOIS-FOREZ

12 mars 2020

Saint-Gervais-sous-Meymont

Fait à Saint-Gervais-sous-Meymont,
le 23 mars 2020

La Présidente de la Maison du tourisme

Corinne MONDIN

PARTICIPANTS

Présents

Collège des présidents des collectivités membres

Tony BERNARD – Parc naturel régional Livradois-Forez, communauté de communes Thiers Dore et Montagne et gîtes de Châteldon (mairie)

Membres de droit

Bernard GARCIA - Communauté de communes Thiers Dore et Montagne
Michel GONIN - Communauté de communes Thiers Dore et Montagne
Corinne MONDIN - Parc naturel régional Livradois-Forez

Membres actifs

François ANSEL - VV Les Demeures du Lac
Lionel ARNAULT – Centre des Monuments Nationaux
François-Xavier AUBERT LA FAYETTE - Château de Vollore
Bernard AUROY - Randonnée En Livradois-Forez
Marie-Josèphe BARRAS - Sci le Chastel
André BELVERGE - Gîte de Lassias
Tony BERNARD – Parc naturel régional Livradois-Forez , communauté de communes Thiers Dore et Montagne et gîtes de Châteldon (mairie)
Nicole BOUCHERAT - Les Marguerites Aux Lotz
Patricia CASTET – L'Embellie
Georges CHAMPAIN - gite des erables
Alain CHAPOT – Espace VTT du Massif des Bois Noirs
Christel CHAPPAT – Agrivap, Les Trains de la Découverte
Jean-Michel CHARLAT - Mairie de Billom
Frédéric CHONIER – Mairie de Saint-Rémy-sur-Durolle
Michelle COLOMB – Hôtel-Restaurant Les Voyageurs
Marc CORMIER – Jasserie Les Airelles
Marie DAUPHIN - Association Route des Métiers et Verre d'Auzelles
Arnaud DE CADIER DE VEAUCE - Château des Martinanches et Ecole 1900
Daniel DERORY – Musée de la Fourme et des Traditions
Blandine FAURE - Gîte de Lapierre
Bernard GRILLE – La Charrue
Jean JALLAT - Les Champs d'ail de Billom
Gerard LECOQ – Ana'Chronique
Sophie MARNEAU - Auberge de la belette
Claire MARTIGNONI - SAS Le Pierlou
Catherine MIALLET – Jardin pour la Terre
Christine MILLER - Moulin de la Passerelle
Alain NERON – Domaine du Faux Martel
Patrick PASCAL – Association Livradoué Dansaire
Sylvain PERAUDEAU - Richard de Bas
Danielle et André PRADEL - Gîte de Sauviat
Joëlle QUINTON - Saviloisirs SPL
Dominique ROLLANDT - auvergne combi location
Bernadette et Maurice SEPTIER - Gite les hortensias

Helen SLIK - La paresse en douce
Gilles VAYSSIERE - La Clef des Puys
Aurélien VORGER – Syndicat Interprofessionnel de la Fourme d’Ambert

Partenaires

Sandrine IZAMBART - Communauté de communes Thiers Dore et Montagne
Thierry PAGES - CCI du Puy-de-Dôme
Amandine THERON - Parc naturel régional Livradois-Forez

Equipe technique de la Maison du tourisme

Brigitte ARCIS
Marie-Elise CHOSSONERY
Sylviane ECHALIER
Aubéri FOURNET FAYARD
Sébastien GIRAUD
Lucile GRIMAUD
Fabienne IGONIN
Muriel PAPILLON
Nicolas PINAUD

Excusés et/ou représentés

Membres de droits

Josiane HUGUET - Communauté de communes Entre Dore et Allier, pouvoir remis à Michel GONIN
Monique FERRIER - Communauté de communes Entre Dore et Allier, pouvoir remis à Corinne MONDIN
Bernard LORTON - Parc naturel régional Livradois-Forez, pouvoir remis à Corinne MONDIN
Simone MONNERIE - Communauté de communes Ambert Livradois Forez, pouvoir remis à Michel GONIN
Martine MUNOZ - Communauté de communes Thiers Dore et Montagne
Patrice ROYET - Communauté de communes Billom Communauté

Membres actifs

Bernard ARTHAUD – Les Vieilles Lames, pouvoir remis à Marie DAUPHIN
Janine BELLiard – Gîte de château et de Montouroux, pouvoir remis à Patricia CASTET
Nadine BERARD – Au vieux Four, pouvoir remis à Patricia CASTET
Ophélie BERBAIN - Atelier du Sardier, pouvoir remis à Michelle COLOMB
Stephanie BIANCHI - Apicultrice - les nectars d'Isalys, pouvoir remis à Michelle COLOMB
Gabrielle et Guy BLANC – Gîte Regina, pouvoir remis à Tony BERNARD
Ariane BOILLOT - Gîte d'étape et de séjour de Rochemulet, pouvoir remis à Tony BERNARD
Thomas BOITEL - Coutellerie Le Fidèle, pouvoir remis à André BELVERGE
Françoise BOURGNE - Mairie du Vernet la Varenne / La maison de l'améthyste, pouvoir remis à Marie-Josephe BARRAS
Gérard BROUSSEGOUTTE – Les Papillons, pouvoir remis à Alain NERON
Gilles CHAMBREUIL – Atelier de Bois Chantourné, pouvoir remis à Gérard LECOQ
Marcelle CHAPELLE - Chambre d'hôtes, pouvoir remis à Blandine FAURE
Nicole CHELLE – Les Copains, pouvoir remis à Blandine FAURE
Nicole CHEVARIN - Le mas de la Farge, pouvoir remis à Marie DAUPHIN
Agnès D'AGOSTINO - Chez Marie, pouvoir remis à François-Xavier AUBERT LA FAYETTE

Elisabeth DANTI – Les Breuils, pouvoir remis à Gilles VAYSSIERE
Alain DENIS - Association Jasserie Jean-Marie, pouvoir remis à Gérard LECOQ
Anne-Hélène DESRUES – Chalet des Gentianes, pouvoir remis à Christine MILLER
Roland DUCREUX - La ferme du Garnasson, pouvoir remis à Sophie MARNEAU
Daniel FAURE - Les lilas d'Auvergne, pouvoir remis à André BELVERGE
Alain FAURE - Mairie de la Chaulme, pouvoir remis à Claire MARTIGNONI
Franck FAYOLLE – Auberge de Ceilloux, pouvoir à Claire MARTIGNONI
Carine FOUGEROUSE – Boucherie Fougereuse, pouvoir remis à Catherine MIALLET
Alain GAUDON - les arcades de barjavelle, pouvoir remis à Nicole BOUCHERAT
Florence GE – Le Fournia, pouvoir à Catherine MIALLET
Romain GONDOL - Le Domaine des Plaines, pouvoir remis à Christel CHAPPAT
Philippe HUGOT - Château de Mons, pouvoir remis à Christel CHAPPAT
Sonia JOBLIN – Pizza au Cabanon, pouvoir remis à Joëlle QUINTON
Frédéric JULIÉ – Brasserie Fornabera, pouvoir remis à Joëlle QUINTON
Monique et Rolf KAUF
FELD - Camping les Chelles, pouvoir remis à Helen SLIK
André LAURENT - Moulin des Massons, pouvoir remis à Sylvain PERAUDEAU
Gary LLOYD - Gîte La Maison de Réflexion, pouvoir remis à Nicole BOUCHERAT
Ingrid LORTON - Les P'tites Rivières, pouvoir remis à Gilles VAYSSIERE
Lieve LOUETTE – La Faye, pouvoir remis à Bernard GRILLE
Geneviève LOUISON – Association Auberge de Jeunesse, pouvoir remis à Christine MILLER
Christine MAGAUD - Hôtel Restaurant la Clairière, pouvoir remis à Bernard GRILLE
Théodore MARTINEZ - La Parenthèse, pouvoir remis à Bernadette et Maurice SEPTIER
Chantal MOUILLARD - La Martre, pouvoir remis à Danielle et André PRADEL
Chantal NOGIER – Le Pin, pouvoir remis à Bernadette et Maurice SEPTIER
Anne PEINCHAUD - Gîtes La Chapeliere, pouvoir remis à Patrick PASCAL
Maryse et Gérard PERRIER - LES MATHIEUX, pouvoir remis à Dominique ROLLANDT
Arnaud PROVENCHERE – Mairie d'Olliegues, pouvoir remis à Helen SLIK
Robert RAYNAUD - Gîte de Marie-Claire, pouvoir remis à Patrick PASCAL
Françoise REMY – L'Etape FOREZEN, pouvoir remis à Danielle et André PRADEL
Béatrice RIVOLLIER – La Béa'titude, pouvoir remis à François-Xavier AUBERT LA FAYATTE
Eliane ROMEUF - Chez Tiane, pouvoir remis à Dominique ROLLANDT
Martine RONZIER-CHASTENET – Le Moulin de la Fortie, pouvoir remis à François ANSEL
Fabrice ROTA – Fédération Française de Cyclotourisme, pouvoir remis à François ANSEL
Françoise SAINTE LUCE BANCHELIN – Meublé au pied du Géant d'Auvergne, pouvoir remis à Jean JALLAT
Geneviève SAVINEL - La maison de Melie, pouvoir remis à Marie-Joséphine BARRAS
Philippe SEIGNEUR – Fromagerie Seigneur, pouvoir remis à Georges CHAMPAIN
Claudine TEALLIER - Chez Mimoune, pouvoir remis à Jean JALLAT
Emmanuel VOLDOIRE – Bureau des Guides d'Auvergne, pouvoir remis à Georges CHAMPAIN

Henri BOIGE - Les Pierres de Coppel Vignoble
Félicien BROS – Accompagnateur Moyenne Montagne
Marinette CALLENS – Le Moulin du Cros
Yamina CHIKHI – Musée départemental de la Céramique
Mélanie et Marco DEIJN – Les Deux Frères
Myriam FOUGERE – Mairie d'Ambert
Valérie GOBILLARD - Le clos Goëlle
Michèle MICLET – A la Pêche à la Mouche
Christian MIOLANE – Cyclo Club Les Copains
Flora RIMBERT – 7 ici
Ronald TOORENBURGH - Camping la Vallée Verte

Partenaires

Gérard BEAUD - Communauté de communes des Rives du Haut-Allier
Nicolas DARAGON - Président d'Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme - Vice-président du Conseil régional Auvergne - Rhône-Alpes
Jean-Luc DOLLEANS - CCI Territoriale de Haute-Loire
Julien GOUBELY – Communauté de communes Thiers Dore et Montagne
Jean-Paul GRIMAUD - Office de Tourisme de la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
Gérard GUILLAUME - Communauté de communes Billom Communauté
Pierre JAL – Conseil départemental du Puy-de-Dôme
Michel JOUBERT - Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
Maguy LAGARDE – Communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire »
Nicole MAJEUNE - Communauté de communes "Billom communauté"
Jean-Pierre MARCON - Conseil départemental de la Haute-Loire
Florent MONEYRON - Communauté de communes Entre Dore et Allier
Serge PICHOT – Conseil départemental du Puy-de-Dôme
Chantal PILLAY-BARRY – CCI de la Haute-Loire
Sylvain RINGENBACH – Communauté de communes Ambert Livradois Forez
Patricia VALMA - Sous-Préfecture d'Ambert
Stéphanie VERGNIAUD - Communauté de communes Billom communauté

Autres

Benoît BARRÈS – Maison du tourisme

ACCUEIL

Corinne Mondin, présidente de la Maison du tourisme, ouvre la séance et informe que le quorum nécessaire pour délibérer est atteint.

Elle remercie les participants de leur présence malgré la crise sanitaire actuelle ainsi que les prestataires touristiques et les élus qui ont participé à la vie de l'association au cours de la mandature qui s'achève avec un mot particulier pour les élus qui ne se représentent plus.

Elle rappelle que dans l'attente des élections municipales puis des nouvelles délégations des communautés de communes et du syndicat mixte Parc (qui aurait lieu le 11 juin) :

- une réunion du conseil d'administration devrait se tenir dans la dernière quinzaine de juin ;
- dans l'attente, le bureau continuera à fonctionner dans sa configuration actuelle pour gérer les affaires courantes.

Elle présente l'ordre du jour et propose à l'assemblée d'ajouter deux points complémentaires :

- la souscription à un prêt bancaire ;
- la sélection d'un commissaire aux comptes

L'assemblée accepte ces propositions.

I – RAPPORT MORAL 2019

Corinne Mondin présente le rapport moral de l'association. Ce rapport est annexé au présent compte-rendu.

Résolution 1 : l'assemblée approuve à l'unanimité le rapport moral 2019

II – RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

Chaque « élu référent » de la Maison du tourisme présente le rapport d'activité de l'année 2019 de son pôle :

- Accueil, territoire et relation locale : Corinne Mondin (en remplacement de Josiane Combris) et Bernard Auroy (pour la partie randonnée) ;
- Marketing : Alain Néron ;
- Relations clients et relations commerciales : Gilles Vayssière.

La présentation du rapport d'activités 2019 est détaillée dans le document « bilan des actions 2019 », annexé au présent compte-rendu

Résolution 2 : l'assemblée approuve à l'unanimité le rapport d'activité 2019.

III – RAPPORTS FINANCIERS 2019

1. Rapport financier 2019

Michel Barthélémy (cabinet BTB Conseils à Thiers), expert-comptable de la Maison du tourisme présente les principaux indicateurs financiers de la structure, le compte de résultat et le bilan de l'année 2019.

Compte de résultat :

- Produits de fonctionnement : 1 466 K€ (+ 19 %)
- Résultat de l'année : 33 174 €
- Fond associatif : 290 K€
- Trésorerie : 331 K€

Bilan :

- Actif / passif : 755 496 €
- Fond de roulement : 238 759 €

David Prulière (cabinet CEGEX à Aubière), commissaire aux comptes de la Maison du tourisme informe qu'il certifie les comptes 2019 et remet à cette occasion son rapport.

Une présentation synthétique du compte de résultat 2019 et du bilan 2019 est détaillée dans le document « Compte de résultat et bilan 2019 de la Maison du tourisme ».

Résolution 3 : l'assemblée approuve à l'unanimité le compte de résultat 2019, le bilan au 31 décembre 2019 et le rapport du commissaire au compte.

2. Affectation du résultat 2019

Résolution n°4 : l'assemblée approuve à l'unanimité l'affectation du résultat de 33 174€ au fond associatif.

IV – ORIENTATIONS 2020

1. Orientations et plan marketing 2020

Alain Néron présente le plan marketing 2020 (détaillé dans le document « plan marketing 2020 »).

Résolution n°5 : l'assemblée approuve à l'unanimité les orientations 2020 et le plan marketing 2020.

2. Budget prévisionnel 2020

La synthèse du rapport d'orientation budgétaire a été diffusée en début de séance. Il est présenté en document annexe.

Résolution n°6 : l'assemblée approuve à l'unanimité le budget prévisionnel 2020.

3. Emprunt

Le Crédit Agricole a présenté une offre de prêt de 10 000 € au taux de 0,10% pour un investissement en matériel informatique. La Maison du tourisme n'a pas nécessairement besoin de trésorerie mais le taux est intéressant au regard de celui du livret d'épargne de la MDT, actuellement de 0,75%. Pour ce qui concerne le matériel informatique, ce prêt permettrait de renouveler sur 1 an, au lieu de 3 ans initialement prévus, des machines qui ont déjà plus de 5 ans et qui ont donc des risques accrus de dysfonctionnements. Il est à noter que le prêt proposé est remboursable en 3 ans soit la durée prévisionnelle du renouvellement d'une partie du parc informatique.

Le budget prévisionnel 2020 serait ainsi modifié :

- en charge, la dotation aux amortissements passerait de 31 629 € à 33 379 €
- la reprise de fonds propres passerait de 23 328 € à 25 078 €.

Les membres du conseil d'administration ont été consulté par mail sur cette proposition. 19 réponses ont été reçues. Elles sont toutes favorables.

Résolution n° 7 : l'assemblée générale approuve à l'unanimité :

- **de souscrire le prêt de 10 000 € proposé par le Crédit Agricole,**
- **de modifier le budget prévisionnel tel que ci-dessus,**
- **d'autoriser la Présidente à signer toute convention afférente.**

4. Commissaire aux comptes

La Maison du tourisme reçoit des subventions publiques pour un montant supérieur à 153 000 € et doit donc faire certifier ses comptes par un commissaire aux comptes.

En septembre 2014, le cabinet CEGEX a été retenu pour assurer cette prestation. Légalement, sa mission s'étend sur 6 exercices et se termine donc avec le contrôle des comptes du présent exercice 2019.

Au cours de ces années, le professionnalisme du cabinet a été apprécié et il connaît maintenant bien le fonctionnement de la Maison du tourisme. Dans ce contexte il pourrait être intéressant de ne pas changer de commissaire aux comptes.

Résolution n° 8 : l'assemblée générale approuve à l'unanimité :

- **de renouveler la mission du cabinet CEGEX pour les 6 prochains exercices,**
- **d'autoriser la Présidente à signer toute convention afférente.**

5. Cotisations 2021

Résolution n°9 : l'assemblée approuve à l'unanimité le maintien du montant des cotisations pour 2021 :

- **20 euros pour les prestataires touristiques,**
- **50 euros pour les réseaux touristiques.**

IV – ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES SOCIOPROFESSIONNELS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Informations préalables

Corinne Mondin rappelle que la composition du collège des membres de droit du conseil d'administration sera modifiée en fonction des nouvelles élections en sachant que les représentants seront désignés par leur collectivité.

Les représentants des membres actifs sont quant à eux élus pour 3 ans et renouvelables par tiers tous les ans. L'ordre de renouvellement se fait pour les deux premières années par tirage au sort. Les administrateurs sortants sont rééligibles.

Le conseil d'administration du 20 février dernier a désigné, par tirage au sort, la liste des sortants suivant le calendrier ci-dessous :

Sortants 2020	François ANSEL Valérie GOBILLARD Arnaud DE CADIER DE VAUCE Gilles VAYSSIERES
Sortants 2021	Georges CHAMPAIN Jean JALLAT Gérard LECOQ Hélène SLICK
Sortants 2022	Nicole BOUCHERAT Alain NERON Christine MILLER Sylvain PERAUDEAU

2. Postes à pourvoir (selon les statuts)

Suite au tirage au sort du conseil d'administration, il y a donc 4 postes à pourvoir :

- 1 sur le secteur de Billom communauté
- 1 sur le secteur Entre Dore et Allier
- 2 sur le secteur Thiers Dore et Montagne

3. Candidats

Les prestataires ont été invités à candidater avant mardi 10 mars.

Seuls pouvaient être candidats les prestataires ayant souscrit un pack partenaire 2020 ou ayant payé une cotisation.

Les prestataires du secteur d'Ambert Livradois-Forez ont été invités à candidater même si aucun poste n'est disponible sur ce secteur, dans l'éventualité d'une carence de candidat sur d'autres secteurs comme le prévoient les statuts : « Au cas où des sièges ne seraient pourvus faute de candidat sur une ou plusieurs communautés de communes, seront désignés comme membres du conseil d'administration le ou les candidats restants ayant obtenu le plus de voix, sans distinction de catégorie et/ou de communauté de communes.

9 candidats ont déposé leur candidature dans les délais.

Nom - Prénom	Structure	Catégorie*	Communauté de communes
CORMIER Marc	Jasserie Les Airelles	HR	Ambert Livradois Forez
QUINTON Joëlle	Saviloisirs SPL	HR	
DE CADIER DE VEAUCE Arnaud	Château des Martinanches	ACT / HR	Billom communauté
ROLLANDT Dominique	Auvergne Combi location Evtt Auvergne location	ACT	
GOBILLARD Valérie	Chambres d'hôtes "Le clos Goëlle"	HR	Entre Dore et Allier
ANSEL François	Les Demeures du Lac	HR	Thiers Dore et Montagne
ARNAULT Lionel	Château d'Aulteribe	ACT	
AUBERT LA FAYETTE François-Xavier	Château de Vollore	ACT / HR	
PRADEL Danielle	Gîte de Sauviat	HR	

4. Elections

Corinne Mondin invite chaque candidat à se présenter brièvement et rappelle le fonctionnement de l'élection :

- Seuls les membres actifs élisent 4 représentants au CA parmi les membres de l'AG.
- Chaque membre présent dispose d'un bulletin de vote (remis au moment de l'émargement en début de séance) ainsi qu'un bulletin complémentaire par pouvoir (2 maximum).

5. Dépouillement

Le président du bureau de vote est Corinne MONDIN, présidente de la Maison du tourisme. Elle est accompagnée de 2 scrutateurs : Bernard AUROY et Jean JALLAT.

Le dépouillement est le suivant :

- Nombre d'inscrits : 93
- Nombre de votants : 86
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 3
- Nombre de votes exprimés : 83

Le résultat des votes est le suivant :

Nom - Prénom	Structure	Catégorie	Communautés de communes	Nombre de voix	
CORMIER Marc	Jasserie Les Airelles	HR	Ambert Livradois Forez	35	
QUINTON Joëlle	Saviloisirs SPL	HR	Ambert Livradois Forez	50	
DE CADIER DE VEAUCE Arnaud	Château des Martinanches	ACT / HR	Billom communauté	60	Elu
ROLLANDT Dominique	Auvergne Combi Location Evt Auvergne Location	ACT	Billom communauté	32	
GOBILLARD Valérie	Chambres d'hôtes "Le clos de Goëlle"	HR	Entre Dore et Allier	52	Elue
ANSEL François	Les Demeures du Lac	HR	Thiers Dore et Montagne	30	Elu
ARNAULT Lionel	Château d'Aulteribe	ACT	Thiers Dore et Montagne	18	
AUBERT LA FAYETTE François-Xavier	Château de Vologne	ACT / HR	Thiers Dore et Montagne	29	Elu
PRADEL Daniëlle	Gîte de Sauviat	HR	Thiers Dore et Montagne	26	

6. Les nouveaux membres du collège des membres actifs

- 1 poste à pourvoir sur le secteur de Billom communauté
 - o 2 candidats se sont présentés.
 - o Arnaud de Cadier de Veauce est élu.
- 1 poste à pourvoir sur le secteur Entre Dore et Allier
 - o 1 seule candidate s'est présentée.
 - o Valérie Gobillard est élue.
- 2 postes à pourvoir sur le secteur Thiers Dore et Montagne
 - o 4 candidats se sont présentés.
 - o François Ansel et François Xavier Aubert Lafayette sont élus.

- 0 poste à pouvoir sur le secteur Ambert Livradois-Forez
 - o 2 candidats se sont présentés
 - o Dans la mesure où tous les postes sur les autres secteurs ont été pourvus, aucun nouveau candidat du secteur Ambert Livradois-Forez n'est élu.

7. La nouvelle composition du collège des membres actifs

La nouvelle composition du collège des membres actifs du conseil d'administration, est donc la suivante :

Nom – Prénom	Secteur
ANSEL François	Thiers Dore et Montagne
NERON Alain	
AUBERT LAFAYETTE François Xavier	
CHAMPAIN Georges	
DE CADIER DE VEAUCE Arnaud	Billom communauté
JALLAT Jean	
GOBILLARD Valérie	Entre Dore et Allier
BOUCHERAT Nicole (1)	
LECOQ Gérard	Ambert Livradois- Forez
MILLER Christine	
PERAUDEAU Sylvain	
SLIK Helen	

(1) En l'absence de candidat sur le secteur Entre Dore et Allier

V – CONCLUSION

Corinne MONDIN remercie l'ensemble des participants et les invite à boire le verre de l'amitié.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
12 mars 2020
RÉSOLUTIONS

CALCUL DU NOMBRE DE VOIX

A l'ouverture de la séance, l'assemblée générale ordinaire de la Maison du tourisme comprend :

- 5 membres du collège des présidents des collectivités (sans voix délibérative)
- 14 membres de droit ;
- 294 membres actifs.

Compte tenu des statuts :

- chaque membre actif présent ou représenté dispose d'1 voix ;
- chaque membre de droit présent ou représenté dispose de 21 voix (294/14)

	Nb présents	Nb représentés	Nb total présents + représentés	Nb voix/ représentant	Nb total de voix
Membres de droit	3	4	7	21	147
Membres actifs	39	54	93	1	93
TOTAL	42	58	100		240

QUORUM

Les nouveaux statuts prévoient : « Pour délibérer valablement, au moins un quart des représentants doivent être présents ou représentés. ». Le quorum est donc de 77 présents ou représentés. Avec un total de 100 votants, le quorum est atteint. L'assemblée générale peut donc délibérer.

1^{ère} RÉSOLUTION : Rapport moral 2019

Pour	240
Contre	0
Abstention	0

2^{ème} RÉSOLUTION : Rapport d'activité 2019

Pour	240
Contre	0
Abstention	0

3^{ème} RÉSOLUTION : Rapport financier 2019

Pour	240
Contre	0
Abstention	0

4^{ème} RÉSOLUTION : Affectation du résultat 2019

Pour	240
Contre	0
Abstention	0

5^{ème} RÉSOLUTION : Orientations 2020

Pour	240
Contre	0
Abstention	0

6^{ème} RÉSOLUTION : Budget prévisionnel 2020

Pour	240
Contre	0
Abstention	0

7^{ème} RÉSOLUTION : Emprunt

Pour	240
Contre	0
Abstention	0

8^{ème} RÉSOLUTION : Commissaire aux comptes

Pour	240
Contre	0
Abstention	0

9^{ème} RÉSOLUTION : Cotisation 2021

Pour	240
Contre	0
Abstention	0